



CLUB AFFAIRES

4 900 € HT pour l'année 2010
Pour 2 droits de jeu

Le Golf Club de Lyon met à disposition pour les entreprises, ayant adhéré au « club affaires » deux droits de jeu, non nominatifs, utilisable 1 fois par jour, en semaine, week-ends et jours fériés compris.

L'entreprise, membre du « Club affaires » communique au Golf Club de Lyon le nom de la personne gérant ces droits de jeu et les moyens de la joindre. Les noms des invités sont communiqués au secrétariat du club, de préférence à l'avance ou à défaut le jour même de leur venue.

Le droit d'accès au parcours, leur est remis sur présentation de leur licence.